

LIMALONGES

PROCES VERBAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2020

Le sept septembre deux mil vingt, les membres du conseil municipal de la commune de Limalonges, se sont réunis à 20 heures 30 dans la salle de La Cendille, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales, et sous la présidence de Madame Machet Annette Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 01 septembre 2020

Présents : Messieurs et Mesdames : Machet Annette, Biraud Alain, Bouyer Nadia, Deschamps Valérie, Grimaud Marie-Thérèse, Léoment Nathalie, Niot Jean-Marc, Stoffel Claude, Bonnisseau Milica, Albert Nicolas, Hauwaert Gaëlle, Pignoux Cécile, Nicolas Christian

Absents excusés : Guillaud Philippe (pouvoir donné à Alain Biraud), Machy Didier (pouvoir donné à Claude Stoffel)

Absents :

Secrétaire de séance : Marie-Thérèse Grimaud

Approbation à l'unanimité du Procès-Verbal de la séance du conseil municipal du 20 juillet 2020

✚ **WPD (éolien) : Autorisation de signature d'une « Convention pour l'enfouissement de réseaux électriques et téléphoniques sur le territoire de la commune de Limalonges » avec la société Energie 21 Société d'Exploitation n°13**

Mme Annette MACHET intéressée au projet de la société Energie 21 Société d'Exploitation n°13, ne prend pas part au vote de cette délibération et n'est pas présente lors des débats.

La séance est présidée par Mr Alain BIRAUD, 1^{er} adjoint de la commune.

Après délibération, le conseil municipal, considérant que la convention doit être réétudiée juridiquement, décide de reporter ce sujet à une prochaine réunion.

✚ **WPD : Autorisation de signature d'une « Convention de mise à disposition en vue de la mise en œuvre de mesures environnementales » avec la société Energie 21 Société d'Exploitation n°13**

Mme Annette MACHET intéressée au projet de la société Energie 21 Société d'Exploitation n°13, ne prend pas part au vote de cette délibération et n'est pas présente lors des débats.

La séance est présidée par Mr Alain BIRAUD, 1^{er} adjoint de la commune.

Après délibération, le conseil municipal, considérant que la convention doit être réétudiée juridiquement, décide de reporter ce sujet à une prochaine réunion.

GEREDIS : convention de servitude

Madame le maire présente la convention de servitude pour la réalisation d'un poste de distribution publique d'énergie électrique à La Roche Bardin.

Après délibération, le conseil municipal autorise Mme le maire à signer la convention avec GEREDIS

✚ Région Nouvelle Aquitaine : convention d'occupation du domaine public pour suivi piézométrique

Madame le maire présente la convention d'occupation temporaire du domaine public pour l'installation et le suivi piézométrique.

Après délibération, le conseil municipal autorise Mme le maire à signer la convention avec la Région Nouvelle Aquitaine.

✚ CLETC (Commission Locale des Transferts de Charges) : désignation d'un représentant de la commune à la Commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC) Mellois en Poitou

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général des impôts et notamment l'article 1609 nonies C ;

Considérant que la CLETC a été créée et par l'organe délibérant de Mellois en Poitou qui en a déterminé la composition par délibération adoptée le 30 juillet 2020,

Considérant que cette composition a été définie par un représentant par commune. La CLETC est composée de 62 membres soit un représentant par commune.

La commune de Limalonges est donc amenée à désigner le représentant qui siègera au sein de la CLETC.

Chaque commune sera invitée à délibérer avant le 30 septembre 2020. La réunion d'installation de la CLETC sera prévue en octobre 2020.

Par 15 voix pour, le conseil municipal,

Désigne Annette Machet pour siéger au sein de la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC) de Mellois en Poitou.

✚ Devis acceptés

THOMAS Stéphane Réfection extérieurs salle La Cendille	6 206.40 € TTC
MARTAUD Didier Sol piste de danse salle La Cendille	10 798.98 € TTC
SARL FOMBELLE Raccordement eaux fluviales salle La Cendille (2 abstentions)	6 440.28 € TTC

Madame le maire propose que ces 3 devis fassent l'objet d'une demande de subvention dans le cadre du dispositif de soutien à l'investissement local.
Le conseil municipal donne un avis favorable et autorise le maire à signer les dossiers de demande de subventions.

SARL MICHELET
1 châssis fixe
(1 voix contre)

3 840.00 € TTC

Madame le maire propose de continuer la séance à huis clos
pour la nomination d'un adjoint administratif

Recrutement d'un adjoint administratif contractuel

Afin de pourvoir rapidement au remplacement d'un adjoint administratif démissionnaire, une offre d'emploi a été publiée le 20 août 2020, pour le recrutement d'un adjoint administratif à compter du 1^{er} octobre 2020, pour une période de 6 mois, 22 heures/semaine.
Madame le maire propose la candidature de Madame Julie Meunier dont le profil correspond au poste demandé.

Madame Julie Meunier sera rémunérée selon l'indice brut 350 – échelon 1

Le conseil municipal autorise (par 13 voix pour et 2 abstentions) le maire à signer le contrat de 6 mois et les pièces afférentes au dossier.

Divers

1. La régie de la salle socioculturelle sera clôturée au 1^{er} octobre 2020.
2. Rentrée scolaire : 68 enfants à l'école
3. Eolien : infos sur le financement participatif
4. Enquête publique : concerne le Plan Local d'Urbanisme, secteur des Maisons-Blanches
5. Travaux d'élagage en cours par l'Ent Doucet (36 h)
6. Dates de réunion :

Commission « enfance jeunesse »	lundi 5 octobre à 20 h 30
Commission « cimetièrre »	jeudi 8 octobre à 14 h
Etude convention éolien	mardi 8 septembre à 10 h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22 h 00